

sycomore

Sélection Crédit

Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le Ministère français de l'Économie et des Finances.



Le FCP n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Avant d'investir, consultez le DIC de l'OPCVM disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com. Rapport portant sur l'année 2024. Pour plus d'information sur l'approche de Sycomore AM en matière de durabilité, consulter nos politiques et stratégies en la matière sur notre [site Internet](#) ainsi que le rapport de durabilité établi à l'échelle de la société de gestion en réponse à l'Article 29 de la Loi Énergie Climat. Les indicateurs reposent sur les dernières données publiées par les entreprises (2024 ou 2023 pour la plupart). Les performances ESG présentées sont celles des entreprises dont les titres figuraient à l'actif net du fonds au 31 décembre 2024 et ne représentent donc pas une contribution directe du fonds à ces performances. Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. ¹ Sustainable Finance Disclosures Regulation - Selon le règlement SFDR, un fonds dit « article 8 » est un fonds qui intègre des caractéristiques environnementales ou sociale.

Sommaire

01

Philosophie d'investissement du fonds

1. Notre définition d'investissement durable p. 4
2. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 5
3. Notre gestion des risques de durabilité p. 6
4. Notre stratégie d'alignement climat et biodiversité p. 7

02

Performance en matière de durabilité

1. Investissements durables p. 8
2. Performance SPICE p. 9
3. Exposition aux ODD p. 10
4. Indicateurs de durabilité p. 11

Environnement p. 11

- Net Environmental Contribution
- Alignement climat : SB2A et SBTi
- Empreinte biodiversité
- Empreinte carbone
- Exposition aux énergies fossiles
- Green bonds

Social p. 15

- Contribution sociétale des produits et services
- Croissance des effectifs
- Politique de droits humains

Gouvernance p. 17

- Diversité de genre

03

Engagements

Nos actions d'engagement p.18

Zoom sur nos derniers engagements p.20

- Peugeot Invest
- Eramet

04

Annexes p. 21

01 Philosophie d'investissement du fonds

Sycomore Sélection Crédit est un fonds labélisé ISR qui cherche à **saisir les meilleures opportunités sur les marchés primaire et secondaire en investissant sur des obligations**, sans contrainte de notation (Investment Grade, High Yield et Non Noté) ou de taille de capitalisation.

La sélection vise à **conjuguer un rendement attractif et une performance régulière** avec une **gestion active de la sensibilité** et selon un processus d'investissement **socialement responsable**. Avec une exposition maximale de 10% au secteur financier, le fonds se concentre sur les **entreprises non financières**. Le fonds a **plusieurs objectifs** :



Il vise, sur une période de cinq ans, une **performance financière supérieure à son indice de référence Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond Index** (coupons réinvestis), dans une fourchette de sensibilité de 0 à +5.



Il s'engage, à tout instant, à **investir à hauteur de 50% minimum dans des investissements durables** au titre du règlement SFDR.



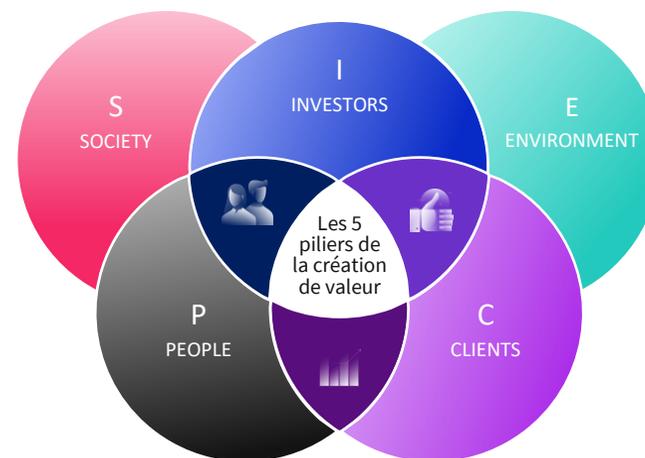
Il vise, à tout instant, une **surperformance par rapport à son indice de référence** sur la Net Environmental Contribution (NEC) et la croissance des effectifs des entreprises en portefeuille sur 3 ans.



À compter de janvier 2025, le fonds vise une **surperformance par rapport à son indice de référence sur la Net Environmental Contribution et sur l'intensité carbone scope 1, 2 et 3**.

La **démarche d'investissement responsable** suivie par le fonds s'appuie sur :

1. Une **analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant notre modèle SPICE²**. Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes ;



2. Une **politique d'engagement actionnarial active**, en particulier auprès des entreprises en transformation ESG ;
3. Un **suivi régulier de la performance du fonds en matière de durabilité**, faisant l'objet d'un reporting mensuel, d'une part, et annuel, à travers le présent rapport, d'autre part.

² SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

1.1

Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR³, cette définition s'articule autour de trois éléments :

1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'évaluation du **capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux **ESG** et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impact*), publiée en 2023.

3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

Avoir une contribution positive

NEC ≥ +10%

Mesure holistique de l'impact environnemental global

ou

CONTRIBUTION SOCIÉTALE ≥ +30%

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

THE GOOD JOBS RATING ≥ 55/100

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

ou

NOTE HAPPY@WORK ≥ 4,5/5

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

2

Ne pas causer de préjudice important (DNSH*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE < 3/5

Politique PAI**

3

Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance ≥ 2,5/5

*Do No Significant Harm. **Principal Adverse Impact.

Sélectivité

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un **sondage** réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023⁴.

³ Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

⁴ Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises qui ont accepté de répondre à un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023.

1.2 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance jugées insuffisantes**, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure à 2/5.

En outre, la **politique PAI** s'applique sur les investissements durables.



Un filtre de sélection des contributions environnementales ou sociales positives

Nos cinq critères de sélection permettent de favoriser les entreprises présentant des solutions en matière de durabilité :

- Une **note Environnement supérieure ou égale à 2/5** : cette note évalue l'exposition de l'entreprise aux risques de transition et aux risques physiques liés au dérèglement climatique ainsi que la maîtrise des risques environnementaux liés à l'activité de l'entreprise ;
- Une **note Happy@Work supérieure ou égale à 2/5** évalue le cadre de travail dans lequel évoluent les salariés, via l'analyse de la culture d'entreprise, la responsabilisation des salariés, le développement des compétences, le dialogue social, la politique salariale, le respect de l'équilibre vie privée/professionnelle et la promotion de la diversité et de l'équité ;
- Une **note « risques Clients » supérieure ou égale à 2/5**, reflet de notre analyse de la qualité de la marque et le risque de réputation associé aux produits et services proposés par l'entreprise ;
- Une **note « communication financière et risques comptables » supérieure ou égale à 2/5** analyse la transparence et la fiabilité de la communication financière, le niveau d'indépendance des commissaires aux comptes, du comité d'audit et l'historique des irrégularités comptables ;
- Une **note « risque de porteur obligataire » supérieure ou égale à 2/5**, reflétant la gestion de la structure financière de l'entreprise dans le respect des intérêts des porteurs obligataires.

Univers Sycovalo*

Exclusion ESG

Note SPICE
 $< 2/5$

ou

Politique d'exclusion ISR

Controverse de sévérité 3/3

ou

Note Gouvernance
 $\leq 2,5/5$

Sélection ESG

Note Environnement
 $\geq 2/5$

et

Note Happy@Work
 $\geq 2/5$

et

Note Risques Clients
 $\geq 2/5$

et

Note Risque de porteur obligataire
 $\geq 2/5$

et

Note Communication financière et risques comptables
 $\geq 2/5$

Sycomore Sélection Crédit

> 50% d'entreprises durables investies

1.3

Notre gestion des risques de durabilité



Nous limitons d'abord l'exposition du fonds à certains risques de durabilité associés aux activités controversées par leurs impacts négatifs environnementaux ou sociaux importants, en appliquant notre **politique d'exclusion ISR** et les **exclusions sectorielles spécifiques aux labels** du fonds.

Sont couverts, l'**armement** controversé et conventionnel, le **tabac**, les **pesticides**, la **pornographie**, la **violation des principes du pacte mondial des Nations Unies**, les **énergies fossiles** (charbon, pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels) et, plus largement, la **production d'électricité carbonée**. La majorité des exclusions est définie par des critères stricts basés sur des niveaux d'exposition du chiffre d'affaires des entreprises.



La gestion de l'exposition du fonds aux risques de durabilité est ensuite assurée par le critère de **note minimale SPICE (3/5)**. En effet, le modèle d'analyse SPICE prend en compte à la fois les **risques et les impacts de durabilité**, deux concepts intrinsèquement liés. SPICE intègre, à travers ses 90 critères sous-jacents, une analyse de l'exposition et de la gestion par l'entreprise des risques de durabilité tels que ceux liés à l'**éthique des affaires**, la **fiscalité**, les **droits humains**, les **conditions de travail**, la chaîne de **sous-traitance**, les catastrophes environnementales, la transition **écologique et énergétique**, la protection des **données individuelles**, etc.

Les **principales incidences négatives**, et en particulier les **14 indicateurs PAI** du **règlement SFDR** obligatoires applicables aux entreprises, sont intégrées aux critères de notre modèle SPICE, en fonction de leur matérialité par rapport aux activités et à l'empreinte régionale de chaque entreprise, mais également de la disponibilité des données correspondantes. Pour plus d'information, se référer à notre **politique relative aux principales incidences négatives**.



Enfin, dans certains cas, la gestion des risques de durabilité auxquels les entreprises sont exposées peut **s'appuyer sur notre politique d'engagement actionnarial** qui vise à faire progresser les entreprises sur des enjeux jugés matériels et dans une optique d'additionnalité.

Le cadre global de gestion des risques de durabilité est amendé à mesure qu'évoluent nos méthodologies et la disponibilité des données. Une revue systématique est réalisée au maximum tous les deux ans.

Zoom sur la gestion des risques liés au changement climatique et à la biodiversité

Les risques de durabilité en matière d'environnement sont pris en considération dans l'ensemble de nos analyses fondamentales, évalués au sein du pilier Environnement de notre modèle SPICE. Cette analyse aboutit à une note sur 5 qui reflète la gestion par l'entreprise du risque de transition, des risques physiques et de ceux liés à l'érosion de la biodiversité et couvre, pour chacune de ces évaluations :

- les quatre principales pressions exercées sur la biodiversité telles que recensées par l'IPBES⁵ en 2019 : l'**usage des terres et des milieux aquatiques et marins**, l'**exploitation directe des ressources**, le **changement climatique** et la **pollution** ;
- l'**ensemble de la chaîne de valeur**, y compris l'amont et l'aval, c'est-à-dire les scopes 1, 2, 3 amont et 3 aval, dès qu'ils ont un impact significatif.

La gestion des risques de durabilité en matière d'environnement est détaillée au chapitre 3 de notre **stratégie Capital Naturel**.



⁵ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : organe intergouvernemental créé en 2012 et placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

1.4

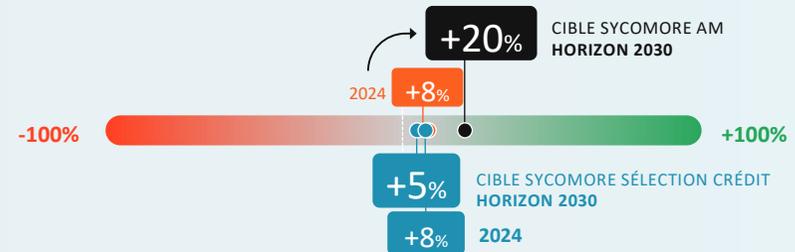
Notre stratégie d'alignement climat et biodiversité

En 2022, nous avons construit une **trajectoire quantifiée vers 2030 pour notre société de gestion**, et avons posé de nouveaux jalons en matière de climat et de biodiversité. Cette ambition s'inscrit dans le triple cadre de l'**Article 29** de la loi française **Énergie Climat** entrée en vigueur en 2021, de notre démarche d'**entreprise à mission** certifiée **B Corp** depuis 2020 et de nos engagements pris auprès de l'initiative **Science Based Targets** en 2021.

Une trajectoire climat et biodiversité quantifiée

Notre trajectoire s'exprime grâce à la **Net Environmental Contribution** (NEC), un indicateur environnemental holistique qui couvre l'ensemble des **principaux impacts environnementaux** que sont le **climat**, la **biodiversité** et les **ressources**. La NEC s'inscrit sur une échelle normée universelle allant de **-100%** à **+100%**, 0% représentant par construction la moyenne de l'économie mondiale. Elle est applicable à **tous les métiers** et à **toutes les classes d'actifs**.

Afin d'atteindre notre objectif statutaire d'**augmenter la contribution de nos investissements à la transition écologique**, nous nous sommes fixés, au niveau de **Sycomore AM**, un **objectif de NEC à horizon 2030 de +20%** (contre +8% à fin 2024).



La stratégie d'alignement de **Sycomore Sélection Crédit** consiste à maintenir la **NEC du fonds supérieure ou égale à +5%** à l'horizon 2030.



En complément de la NEC (dont la part climatique varie de 0% à 100% selon les activités et pèse en moyenne 50%), nous utilisons **deux méthodes** pour évaluer l'**alignement des entreprises** aux objectifs de l'**Accord de Paris**, en particulier l'objectif de limiter la hausse de la température mondiale à moins de +2°C par rapport à l'ère préindustrielle et à horizon 2100 :

1. La hausse de température induite selon la méthode **Science-Based 2°C Alignment** exprimée en °C
2. La part de nos actifs nets investis dans des entreprises ayant des cibles validées par la **Science Based Targets initiative**



De même, en complément et afin de mieux quantifier l'impact absolu de nos investissements sur la biodiversité, nous explorons l'utilisation de la **Corporate Biodiversity Footprint** d'Iceberg Data Lab. Cette métrique modélise l'empreinte biodiversité des entreprises à partir de leurs principales **sources de pollution** :

- l'**utilisation des sols et des ressources**
- les **émissions de gaz à effet de serre (GES)**
- les **rejets de polluants atmosphériques et de polluants dans l'eau**

02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la hausse comme à la baisse, en fonction des entreprises en portefeuille.

OBJECTIFS

INDICATEURS PRÉSENTÉS

Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds

Part d'investissements durables	58%
Note SPICE pondérée	3,4/5
Exposition aux ODD	11 (23%) ; 9 (16%) ; 3 (14%)

Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance ESG

E

Net Environmental Contribution	+8%
Alignement Climat SB2A	+2,74°C
Alignement Climat SBTi	31% <2°C
Empreinte biodiversité (CBF)	-63m ² .MSA/k€ investis
Empreinte carbone	727 teqCO ₂ /M€
Intensité carbone	758 teqCO ₂ /M€
Exposition aux énergies fossiles	1,7%

S

Contribution Sociétale	+27%
Croissance des effectifs	+16%
Politique droits humains	86%

G

Féminisation des comités exécutifs	25%
------------------------------------	-----

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, le Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politiques en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

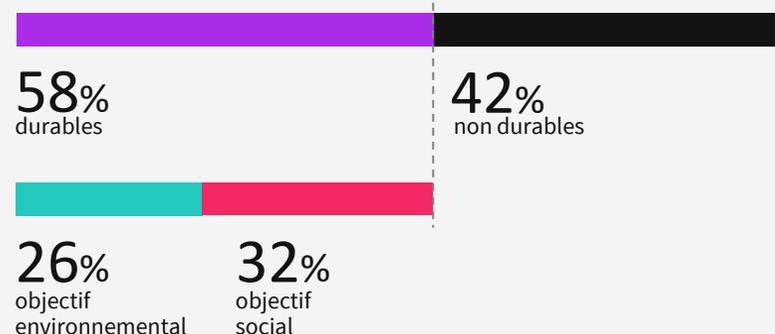
Plus d'information sur les méthodologies de reporting et les sources de données dans notre [protocole de reporting](#).

2.1 Investissements durables

À fin 2024, le fonds Sycomore Sélection Crédit était composé à **58% d'investissements durables**⁶, part supérieure à la part minimale de 50% fixée dans le prospectus. Ces investissements durables se répartissaient à **26% sur les enjeux environnementaux**, avec des entreprises comme **Iberdrola** ou encore **Veolia**, et **32% sur les enjeux sociaux**, avec des entreprises comme **Afflelou**.

Les investissements non durables respectaient les critères de sélection du fonds décrits précédemment mais ne répondaient pas à la définition de l'investissement durable, soit parce que leur mix de produits et services n'était pas suffisamment orienté vers les besoins sociaux et environnementaux actuels, soit parce que leurs pratiques ESG ne répondaient pas aux critères fixés. C'était le cas par exemple d'Accor ou encore de Banijay.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 31.12.2024⁷



Fonds exposé à 97% au 31 décembre 2024

⁶ Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique d'intégration ESG](#). La méthode de calcul des taux d'investissement durable des fonds et indices comptabilise par ordre de priorité et sans double comptage, les investissements à contribution positive sur la NEC, puis la contribution sociétale, le Good Jobs Rating et enfin la note Happy@Work. Les taux publiés s'entendent sans double-comptage et en priorisant les investissements durables environnementaux.

⁷ Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds.

2.2

Performance SPICE

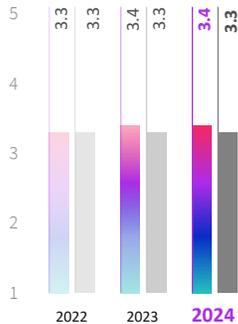
« La création de valeur d'une entreprise n'est durable que si elle est partagée par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre modèle d'analyse fondamentale propriétaire, baptisé SPICE⁸, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Sélection Crédit (3,4/5) est en ligne avec celle de 2023 (3,4/5) et celle de l'indice Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond Index (3,35/5). Les entreprises les mieux notées en portefeuille sont ERG, Orsted et Neoen.

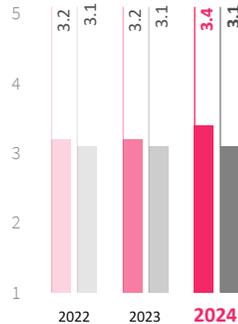
ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

SPICE



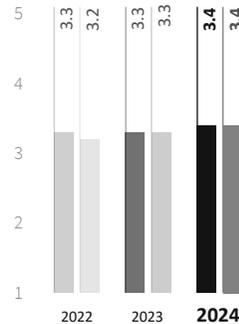
SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



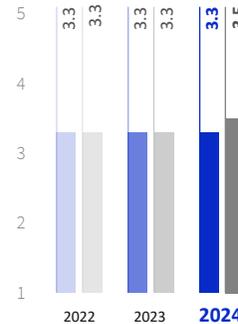
PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



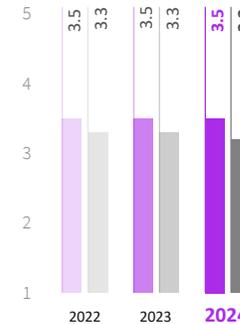
INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



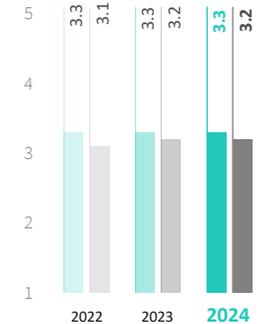
CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



ENVIRONMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



Sycomore Sélection Crédit

Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond Index

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 99% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 88%

⁸ La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 15%*S +15%*P +40%*I (avec 50% de la note I dédiée au modèle économique et 50% à la Gouvernance) +10%*C + 20%*E. Cette pondération varie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise.

2.3

Exposition aux Objectifs de Développement Durable

Nous proposons ici une représentation de l'exposition des entreprises en portefeuille aux **17 Objectifs de Développement Durable** adoptés par les Nations Unies en 2015 et, plus spécifiquement, aux **169 cibles** qui les composent. Nous définissons ici l'exposition par l'opportunité, pour chaque entreprise, de **contribuer positivement à l'atteinte des ODD**, par les produits et les services qu'elles offrent⁹.

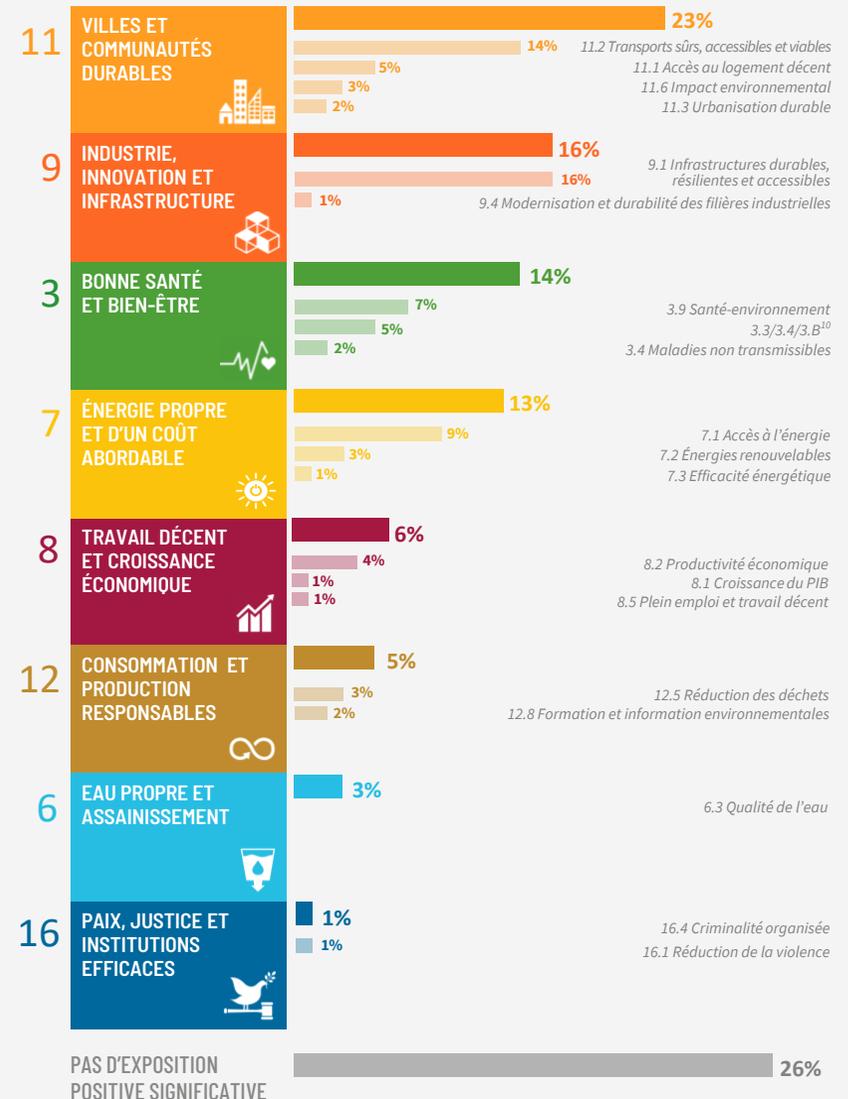
Notre analyse se base sur une liste d'activités :



Pour chaque activité, nous avons identifié **une à trois cibles auxquelles elle est la plus susceptible de contribuer positivement**, ceci n'excluant pas qu'elle peut être exposée simultanément à d'autres ODD ou d'autres cibles. **Chaque entreprise est ensuite analysée au regard des activités qu'elle exerce**. Ainsi, une entreprise exerçant des activités différentes peut être exposée à plusieurs cibles, l'exposition étant alors pondérée par la partie du chiffre d'affaires représentée par chaque activité.

Nous avons également souhaité **distinguer les entreprises entre elles en fonction de leur potentiel de contribution positive**, au regard du positionnement de leur portefeuille actuel de produits et services. Ainsi, plus les produits et services et les bénéficiaires sont ceux visés par la cible de l'ODD, plus le degré d'alignement sera élevé : alignement fort, moyen ou faible. Cette analyse est qualitative et s'appuie sur les éléments à notre disposition grâce aux données collectées pour l'évaluation des contributions environnementales et sociétales nettes (NEC et CS). Nous avons également identifié les activités qui, selon notre analyse, n'ont pas d'exposition positive significative aux ODD.

Enfin, les entreprises peuvent également **contribuer aux ODD par leurs pratiques et la manière dont elles conduisent leurs opérations** : ceci n'est pas recensé dans cet exercice centré sur l'exposition des produits et services aux ODD.



⁹Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC) nettes.

¹⁰Maladies transmissibles / Maladies non transmissibles / Recherche, Mise au point et accès aux médicaments

2.4

Indicateurs de durabilité

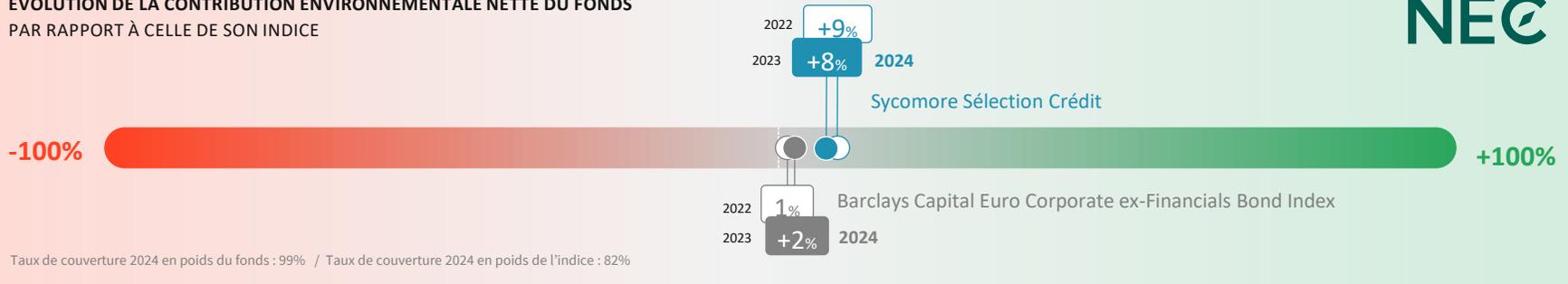
Environnement

Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale¹¹.

À fin 2024, la NEC du fonds Sycomore Sélection Crédit est de **+8%**¹² contre **+2%** pour le Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond Index. L'objectif de surperformer l'indice est atteint. **La NEC est restée stable par rapport à 2023.**

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NETTE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



Contribution environnementale négative

Evoca (NEC -55%) et **Aeroporti di Roma (NEC -35%)** sont deux entreprises dont la contribution environnementale est négative. Evoca est un fabricant spécialisé dans les machines à café professionnelles et ce résultat s'explique par l'empreinte du café ainsi que le packaging utilisé par ses machines. Aeroporti di Roma exploite des aéroports et ce résultat s'explique par les impacts environnementaux négatifs de l'activité aéroportuaire.



Contribution environnementale moyenne

Sandoz et **Scor** sont deux sociétés dont la NEC est égale à **0%**. Sandoz est une entreprise pharmaceutique suisse. Scor est un réassureur. Ces activités sont considérées comme ayant peu d'impacts environnementaux matériels et leurs NEC sont estimées à 0% (i.e. représentatif de la moyenne de l'économie) dans la NEC 1.1.



Contribution environnementale très forte

Veolia et **Tornator** sont deux sociétés en portefeuille dont la contribution environnementale est très positive (**NEC +47% et +100% respectivement**). Veolia est spécialisée dans le traitement des eaux et des déchets. Tornator est spécialisée dans la gestion durable des forêts.



¹¹ Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consulter le site de la [NEC Initiative](#). ¹² NEC 1.1 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2023 et 2024.

2.4

Indicateurs de durabilité

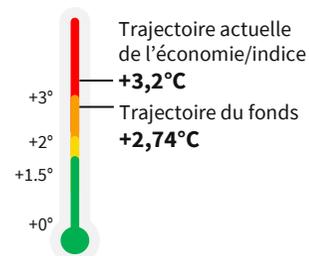
En complément de la Net Environmental Contribution, nous mesurons l'alignement de nos investissements avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris grâce à deux outils purement climatiques :

Science-Based 2°C Alignment (SB2A)

SB2A est une méthode développée par I Care et Iceberg Data Lab qui permet de mesurer l'alignement d'une entreprise à des scénarios bas-carbone de référence, en fonction de ses performances climatiques passées (depuis 2010) et futures et de la façon dont ces performances se comparent aux trajectoires de décarbonation du secteur d'activité de l'entreprise.

L'approche de décarbonation sectorielle (*Sectoral Decarbonization Approach*) permet d'attribuer un budget carbone par secteur, en se fondant sur les scénarios sectoriels 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie – à savoir le scénario 2°C (2DS) et celui visant 1,75°C (*Beyond 2°C* ou B2DS)¹³. SB2A permet ainsi de tenir compte de tous les secteurs économiques, tout en différenciant les entreprises entre elles. La méthode permet ensuite de convertir en « hausse de température induite » l'écart de performance de chaque entreprise par rapport à ce qu'elle devrait être dans un scénario bas-carbone. Une moyenne pondérée des projections de température à horizon 2100 de chaque entreprise est ensuite réalisée, en fonction de son poids en portefeuille, pour obtenir une trajectoire de température au niveau du fonds.

TRAJECTOIRES DE HAUSSES DE TEMPÉRATURES À HORIZON 2100



À fin 2024, la méthode SB2A permet de couvrir 78% de l'actif net investi de Sycomore Sélection Crédit. Selon la méthode, l'actif net investi induirait une hausse moyenne de température à horizon 2100 de +2,74°C. 15% de l'actif net investi (soit 29% de l'actif couvert par la méthode) aurait une hausse de température induite $\leq +2^\circ\text{C}$, et 37% (soit 71% de l'actif couvert) aurait une hausse de température induite supérieure à +2°C.

Science-Based Targets initiative (SBTi)

SBTi est une initiative créée en 2015 par le *Carbon Disclosure Project*, le United Nations Global Compact, le World Resources Institute et le WWF. Elle encourage les entreprises à adosser leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre aux dernières données scientifiques sur le climat, c'est-à-dire alignés avec une trajectoire de 1,5°C et permettant à l'économie mondiale de réduire de moitié ses émissions d'ici 2030 et d'atteindre un niveau net zéro avant 2050, conformément aux recommandations du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et à l'Accord de Paris.

À fin 2024, les entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été validés par la Science-Based Targets initiative représentent 31% de l'actif net investi. Selon le référentiel SBTi, 27% de l'actif net investi est aligné avec une trajectoire de +1,5°C, 4% avec une trajectoire « nettement en dessous de +2°C » et 3% avec une trajectoire de +2°C. La part d'entreprises ayant validé une cible SBTi dans le fonds Sycomore Sélection Crédit est en deçà de la moyenne des encours de Sycomore AM (48% en 2024 et 2023) et reste limitée par l'importance de sociétés non cotées dans le fonds, qui s'engagent moins dans la démarche SBTi que les sociétés cotées.

PART DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE AYANT VALIDÉ UNE CIBLE SBTi



¹³Pour plus d'informations, consulter le rapport *Energy Technology Perspectives 2017* (ETP 2017) qui présente trois trajectoires pour le développement du secteur énergétique d'ici 2060 et pose les bases des deux scénarios mentionnés ci-avant.

2.4

Indicateurs de durabilité

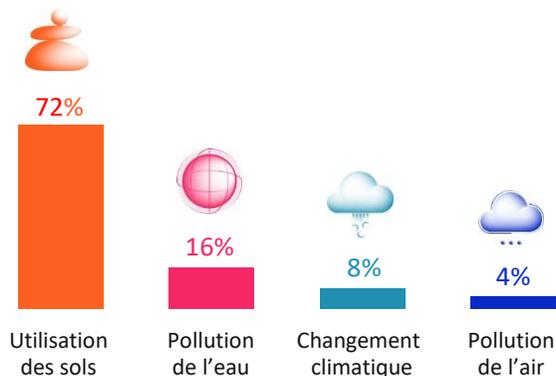
Empreinte biodiversité

La *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) est une métrique développée par Iceberg Data Lab afin de modéliser l'empreinte biodiversité des entreprises à partir de leurs principales sources de pollution. Elle vise à **intégrer les impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur** (scopes 1, 2 et 3). Ces éléments sont agrégés dans une empreinte exprimée en unité de surface, le $m^2.MSA$, pour *Mean Species Abundance*, soit l'abondance moyenne des espèces, exprimant la surface équivalente maintenue artificialisée par l'activité de l'entreprise en année N. La méthodologie complète est disponible en ligne.

À fin 2024, le taux de couverture des entreprises dans Sycomore Sélection Crédit est de **46%** contre 72% pour son indice de référence et **82%** sur l'ensemble des investissements de Sycomore AM. **L'empreinte biodiversité du fonds s'établit à $-63m^2.MSA$ par k€ investis** (à comparer à $-72m^2.MSA/k€$ investis pour son indice de référence).

Cette empreinte est constituée de quatre impacts identifiés, associés aux pressions respectives sur la biodiversité, **générées par les activités économiques des entreprises** dans leur chaîne de valeur : l'**utilisation des sols**, les **émissions de gaz à effet de serre**, les **rejets de polluants atmosphériques** et de **polluants dans l'eau**.

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DU FONDS



De même, l'empreinte nous permet de distinguer la source de ces impacts, tout au long de la chaîne de valeur des entreprises concernées. En moyenne, sur les valeurs du portefeuille couvertes, les impacts se répartissent ainsi :

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ SELON LES SCOPES



À l'instar de l'empreinte carbone, l'empreinte biodiversité d'un fonds **reflète principalement son allocation sectorielle**. Dans le cas de Sycomore Sélection Crédit, le secteur qui contribue le plus à cette empreinte est le secteur des **produits de base**, avec la contribution notable de **Eramet, Prysmian et SNAM** mais également le secteur de la **consommation discrétionnaire** et les acteurs de la **mobilité** comme **Forvia, Stellantis** ou **Valeo**, dont l'empreinte biodiversité est élevée.

Compte tenu de la couverture limitée du portefeuille par cet indicateur, mais également des évolutions méthodologiques de la CBF (dont nous sommes parties prenantes en tant que membre du Comité de pilotage), nous communiquons cet indicateur à titre purement informatif et dans un effort continu d'exploration des modélisations de l'impact biodiversité de nos investissements.

2.4

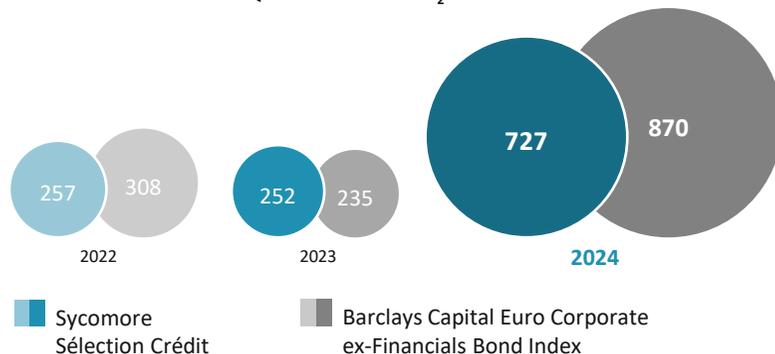
Indicateurs de durabilité

Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, **l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

À fin 2024, l'empreinte carbone moyenne pondérée de Sycomore Sélection Crédit est de **727 tonnes équivalentes de CO₂ par million d'euros de valeur d'entreprise (EVIC) versus 870 teq CO₂/M€** de valeur d'entreprise pour son indice de référence. Les entreprises les plus contributrices à cette empreinte sont **Stellantis, TI Automotive et Syensqo de part leurs activités industrielles**. À contrario, **Shurgard et Samhallsbyggnadsbolaget**, du fait de leurs activités (solutions de stockage pour la première et gestion immobilière pour la seconde), ont des empreintes carbone très faibles.

À compter de janvier 2025, le fonds vise à maintenir une intensité carbone scope 1, 2, 3 amont et aval inférieure au benchmark. À fin 2024, cette intensité s'établit à **758 tCO₂e/M€CA** contre **1171 tCO₂e/M€CA** pour le benchmark avec un taux de couverture de **52%** pour le fonds et **90%** pour l'indice.

ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO₂

Source 2022 et 2023 : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.
Source 2024 : changement de source vers MSCI et ajout du scope 3 aval.
Taux de couverture 2024 en poids du fonds 48% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice 89%

Exposition aux énergies fossiles

La part des encours du fonds Sycomore Sélection Crédit investie dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du règlement SFDR est de **1,7% à fin 2024** (vs. 0,3% à fin 2023) **soit 14,1 millions d'euros**. Cette exposition est liée aux investissements dans **Floene et SNAM**. Acteurs de la distribution de gaz, ces deux entreprises ont été sorties de portefeuille suite à l'entrée en vigueur des nouvelles exigences des labels appliqués au fonds au 1^{er} janvier 2025.

Green bonds

7% du fonds est investi via des Green Bonds, des obligations vertes, dont l'objet est de financer des projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets et de l'eau, exploitation durable des terres, transports propres et adaptations aux changements climatiques, etc.). Il s'agit d'un levier important pour le financement de la transition écologique et complémentaire à la NEC, grâce à laquelle nous évaluons le profil de l'émetteur. L'obligation verte permet de flécher nos investissements vers des **projets qui servent notre stratégie d'alignement climat et biodiversité**.



2.4

Indicateurs de durabilité

Social

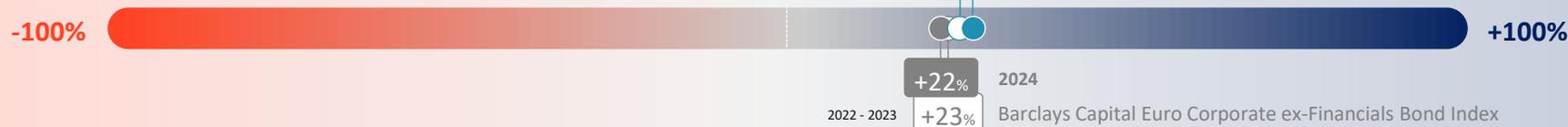
Contribution sociétale des produits et services

Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100%** à **+100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services qui **contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies¹⁴.

À fin 2024, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille ressort à **+27%** contre **+22%** pour l'indice de référence du fonds, en légère hausse par rapport à 2023 (+25%). En effet, ont été nouvellement investies des entreprises dont les contributions sociétales sont élevées : AmberFinco (+84%) qui effectue des tests, inspections ou certifications, UCB (+81%) dans la biopharmacie ou encore Pachelbel Bidco (+79%) dans les secteurs de la formation et éducation.

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE DU FONDS
PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 90% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 73%

Contribution sociétale négative

Au sein du fonds Sycomore Sélection Crédit, nous pouvons prendre l'exemple de deux sociétés qui affichent une CS négative : **Coty (CS -16%)**, un producteur de produits de beauté, et **Owens Illinois (CS -11%)**, spécialiste de l'emballage en verre avec un positionnement premium notamment pour les boissons alcoolisées.



Contribution sociétale neutre

Accor et **Evoca** sont deux sociétés du portefeuille dont la CS est neutre. La première est un groupe hôtelier, pour lequel le tourisme ne répond pas aux besoins essentiels. La seconde, Evoca, est un fournisseur de machines à café. Ces services ne répondent pas à des besoins essentiels et, pour cette raison, la CS de ces entreprises est aussi égale à **0%**.



Contribution sociétale très positive

Sartorius (CS +63%), et **Iqvia (CS +42%)** sont deux exemples de sociétés dont nous sommes porteurs obligataires ayant une forte contribution sociétale, parce qu'elles apportent des solutions dans le domaine de la santé, soit du côté de la recherche biochimique pour la première, soit du côté des essais cliniques et gestion des données de santé pour la seconde.



¹⁴ Pour plus d'information consulter notre [Charte Sociale](#).

2.4

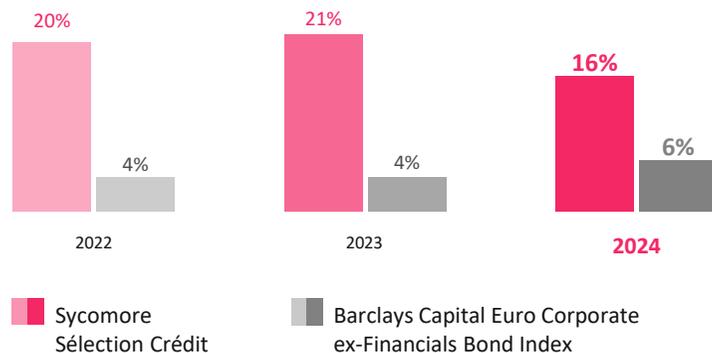
Indicateurs de durabilité

Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

En 2024, l'évolution positive des effectifs des entreprises en portefeuille (+16% sur trois ans pour le fonds contre +6% pour l'indice de référence) témoigne du dynamisme de certaines entreprises investies. Nous observons de bonnes dynamiques de création d'emplois sur le marché attractif de la **télécommunication**, à l'instar d'entreprises telles que **Banijay**, qui fournit des programmes de divertissement ou **Masmovil**, spécialisée dans les services de télécommunication en Espagne. Cela étant, le fonds est également investi dans de grands groupes français automobiles pour lesquels la croissance des effectifs sur les trois dernières années est très faible, voire négative (**Stellantis, Renault**).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 3 ANS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 80% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 93%

Politique de droits humains

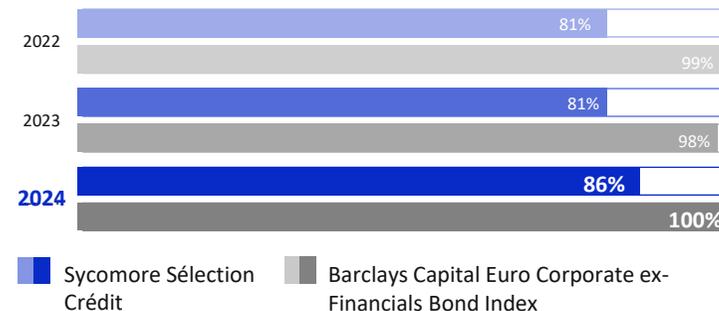
Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une **politique** dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM.

En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les **processus de diligence raisonnable** mis en place par l'entreprise, l'**identification des risques saillants** auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de **mécanismes de réparation**.

En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **Bloomberg** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

En 2024, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains a **augmenté** (86%) et reste en deça de l'indice : cela s'explique par une surpondération des entreprises non cotées par rapport à l'indice. En 2024, nous avons poursuivi notre participation aux travaux du **Forum pour l'Investissement Responsable**, notamment à travers la poursuite de nos travaux d'engagement collaboratif sur le travail forcé et le travail des enfants et avec l'écriture d'une tribune qui prône la prise en compte des zones de conflit dans l'évaluation des risques liées aux droits humains.

PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 85% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 97%

2.4

Indicateurs de durabilité

Gouvernance

Diversité de genre

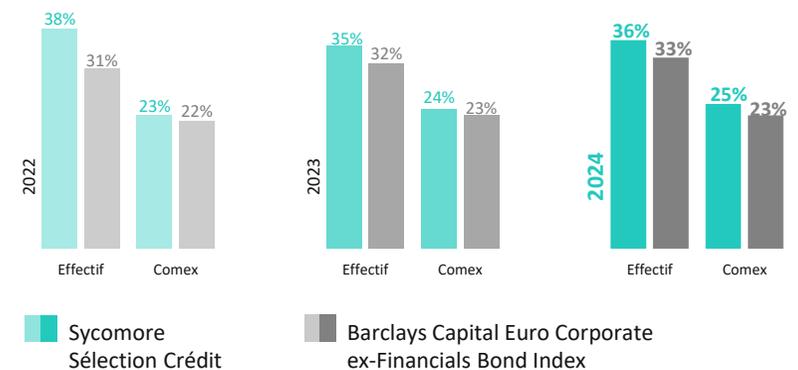
La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des genres du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 milliards de dollars** au PIB mondial d'ici 2025¹⁵. Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.



En 2024, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises de Sycomore Sélection Crédit est de **25%**, **légèrement au-dessus du niveau de l'indice (23%)** et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **36%**, également **au-dessus de l'indice de référence (33%)**.

Certaines entreprises, comme **Coty, Sandoz, Peugeot Invest, Fnac** ou **Eramet** ont plus de **30% de femmes dans leurs comités de direction**. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. Depuis plusieurs années, nous échangeons avec les entreprises de notre univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations.

FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 71% pour le Comex et 81% pour les effectifs
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 81% pour le Comex et 97% pour les effectifs

¹⁵ McKinsey Global Institute, "The Power of Parity: how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015

03 Engagements

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire**, qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. **Notre mission : humaniser l'investissement.** »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'engagement](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, **nous suivons les progrès des entreprises** et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but **d'augmenter la probabilité de succès de l'engagement**.

3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons formalisé et partagé **56 axes d'amélioration** (contre 44 en 2023) auprès de **16 entreprises en portefeuille** (15 en 2023). **88% de ces engagements ont été menés dans le cadre de dialogues individuels** et les **12% restants ont été menés dans le contexte d'actions d'engagement collaboratives**. Moins de la moitié (41%) des axes communiqués aux entreprises ont porté sur des éléments de transparence, et les autres (respectivement 55% et 4%) sur des éléments de stratégie et de performance.



Parmi les engagements initiés en 2024, **39%** concernent directement la **gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse [SPICE](#)). Les principaux sujets abordés ont été la **rémunération des dirigeants**, en particulier la transparence des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, la **communication financière** et les **structures d'audit** des groupes dont nous sommes porteurs obligataires.

14% des engagements, soit **8 engagements**, ont concerné l'**impact** des entreprises en portefeuille sur la **société** et l'amélioration de la prise en compte des droits humains dans la chaîne de valeurs.

29% des engagements, soit **16 engagements**, ont porté sur les **enjeux environnementaux** et plus particulièrement sur les stratégies Climat des entreprises et leur alignement avec les objectifs de l'**Accord de Paris**. Nous avons par exemple demandé à Eramet et Renault plus de transparence sur leurs émissions carbone ainsi que de détails sur les moyens mis en œuvre pour les réduire. Nous avons participé à un engagement collaboratif auprès de Renault pour que l'entreprise publie son questionnaire CDP Forêt.

La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Sélection Crédit avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

3.1

Nos actions d'engagement

Suivi des progrès

29

actions d'engagement
évaluées en 2024



34%

de progrès observés sur ces
29 actions d'engagement



52%

des actions d'engagement
toujours ouvertes

Nous avons également réalisé un suivi de **29 axes d'amélioration transmis en 2022 à 21 entreprises** en portefeuille et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 34% de ces axes. A titre d'exemple, plusieurs sociétés en portefeuille et dont l'impact environnemental est important, à l'instar d'**Altarea**, ont décidé de répondre aux questionnaires CDP, pertinents au regard de leurs activités et suite à l'engagement dont nous avons été un membre actif. Nous avons aussi encouragé **Erg** dans la prise en compte d'une approche fondée sur le cycle de vie complet lors de la sélection des fournisseurs et des équipements.



3.1

Nos actions d'engagement

NOTRE ENGAGEMENT AVEC



Nous avons abordé en 2024 avec Peugeot Invest **l'importance d'avoir une politique des droits humains claire et détaillée lors de la procédure de due diligence d'un investissement mais aussi pour les employés de Peugeot Invest**. Cette politique s'accompagne d'une évaluation des risques de droits humains ainsi que la mise en place d'une gouvernance sur ces sujets afin qu'ils soient abordés convenablement.

Nous avons également demandé **plus de transparence sur les résultats des enquêtes internes** faites auprès des collaborateurs. En effet, ces dernières avaient ressorti un besoin de formation et de sensibilisation aux enjeux écologiques et spécifiques aux métiers. Il serait intéressant d'avoir les actions mises en place à la suite de ce constat.

Enfin, nous avons déposé **trois résolutions** à l'assemblée générale en 2024 qui concernaient les points suivants :

- **Obliger la détention par les administrateurs de 500 actions** afin de les intéresser à la valeur de l'action
- **Introduire le cours de bourse et la réduction de la décote** par rapport à un échantillon de sociétés comparables dans les critères de rémunération des dirigeants afin de les inciter à réduire la décote du cours
- **Distribuer un dividende représentant 2.5% de l'ANR**, soit 5.97€/action, vs 3.25 pour celui proposé par le conseil

Ces résolutions n'ont pas été adoptées car elles ont eu entre 3 et 5% de vote pour. Mais nous avons pu poser une question lors de l'Assemblée Générale sur le sujet de la redevance perçue par Peugeot Invest au titre de ses participations, en particulier de celle de **Stellantis** : celle-ci a été accueillie positivement par le conseil d'administration qui a décidé de **supprimer cette redevance**.

NOTRE ENGAGEMENT AVEC



Focus AG 2024 rémunération

En 2024, nous avons dialogué avec Eramet dans le contexte de la tenue de son assemblée générale. Nous avons en particulier échangé sur les **enjeux de transparence autour des critères de performance inclus dans la rémunération de la Présidente-Directrice Générale**. Nous avons ainsi encouragé l'entreprise à fournir des informations plus précises sur les critères de rémunérations variables inclus dans la rémunération court et long terme, et en particulier à détailler les fourchettes (cible, minimum et maximum). Nous souhaitons aussi voir l'entreprise calculer un ratio de rémunération de la dirigeante sur un périmètre plus représentatif des salariés (aujourd'hui moins de 10% des salariés sont inclus dans le calcul).

Focus AG 2024 Say on Climate

En 2024, l'entreprise Eramet a soumis pour la première fois sa stratégie climatique au vote de ses actionnaires. Cette résolution a reçu 99.04% d'approbation à l'assemblée générale. Nous avons analysé cette résolution au regard des exigences exprimées dans notre politique de vote et en nous appuyant sur l'analyse publique réalisée par le Forum pour l'investissement responsable avec l'Ademe. Si nous avons salué la transparence sur la contribution de chaque action aux objectifs des scopes 1 et 2, nous avons pu échanger avec l'entreprise concernant plusieurs axes de progrès :

- Distinguer et publier les empreintes carbone produit par produit avec idéalement des objectifs de réduction distincts ;
- Fixer un objectif de réduction des émissions de CO₂ sur le scope 3 ;
- Faire le lien entre les objectifs de réduction en intensité et les objectifs absolus sur les scopes 1 et 2 à 2035 et préciser les investissements envisagés pour les différents leviers mobilisés avec un calendrier plus détaillé ;
- Soumettre au vote des actionnaires la mise à jour de la stratégie climat à la suite du 1^{er} Say on Climate de l'Assemblée Générale 2024 a minima dans 3 ans.

Nous nous sommes donc exprimés contre cette résolution et encourageons le Groupe à prendre en compte et intégrer ces axes de progrès dans la revue de sa stratégie climat.

04 Annexes

INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE SÉLECTION CRÉDIT AU 31.12.2024

Les émetteurs investis à fin 2024 ayant fait l'objet d'un engagement au cours de l'année ont représenté 9% du portefeuille en poids.

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
RENAULT	2,45%	15%	34%	Environnement et Social	Clients, Environment, Investors
TDF	2,31%	0%	33%	Social	
AUTOSTRADA PER L'ITALIA	2,29%	3%	25%	Non durable	
TEREOS	2,11%	17%	3%	Environnement	
LOXAM	1,79%	10%	63%	Environnement et Social	
INFOPRO	1,66%	-1%	23%	Non durable	
ALTAREA	1,64%	31%	35%	Environnement et Social	
VERISURE	1,57%	0%	50%	Social	
VEOLIA	1,56%	47%	38%	Environnement et Social	
AEROPORTI DI ROMA	1,49%	-35%	0%	Non durable	
FCA BANK	1,46%	2%	24%	Social	
ERAMET	1,44%	0%	12%	Non durable	Environment, Investors
EL CORTE INGLES	1,31%	0%	8%	Non durable	
SUEZ	1,29%	43%	44%	Environnement et Social	
ACCOR	1,29%	-1%	0%	Non durable	
CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	1,29%	1%	32%	Non durable	
LKQ CORP	1,28%	-2%	40%	Social	
FORVIA	1,27%	21%	17%	Environnement	
SOLVAY	1,27%	0%	6%	Non durable	
BANIJAY	1,25%	-12%	-30%	Non durable	
MASMOVIL	1,24%	3%	40%	Social	
MOBILUX	1,23%	3%	0%	Non durable	
INFINEON	1,21%	17%	32%	Environnement et Social	Society&Suppliers
PICARD	1,20%	9%	13%	Social	
ORANGE	1,18%	1%	52%	Social	

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
AZELIS	1,16%	-4%	7%	Non durable	
CDP RETI SPA	1,11%	23%	28%	Non durable	
IBERDROLA	1,09%	35%	36%	Environnement et Social	
ILIAD	1,09%	0%	60%	Social	
POSTE ITALIANE	1,05%	-5%	33%	Social	
CELLNEX	1,04%	0%	25%	Social	
ROQUETTE FRERES SA	1,01%	2%	13%	Non durable	
SNAM RETE GAS	0,99%	13%	31%	Non durable	
LUTECH	0,99%	0%	16%	Non durable	
VODAFONE ESPANA SA	0,97%	1%	58%	Social	
ITM ENTREPRISES SASU	0,94%	-22%	9%	Non durable	
TDC NET AS	0,93%	1%	43%	Social	
STADA	0,93%	0%	15%	Non durable	
BELDEN	0,91%	-7%	17%	Non durable	
SCOR	0,88%	0%	27%	Social	
FLOENE ENERGIAS SA	0,87%	8%	25%	Non durable	
COVIVIO HOTELS	0,86%	15%	-9%	Environnement	
SCHAEFFLER AG	0,84%	6%	13%	Non durable	
COFACE	0,83%	0%	15%	Social	
EUROPCAR	0,83%	5%	32%	Social	
IQVIA	0,82%	0%	42%	Social	
ELIA	0,79%	43%	25%	Environnement et Social	Investors, People
PLASTIC OMNIUM	0,79%	18%	23%	Environnement et Social	
Q-PARK	0,79%	-23%	5%	Non durable	
IMA	0,77%	-1%	6%	Non durable	
A2A	0,77%	40%	27%	Environnement et Social	
SANDOZ GROUP AG	0,73%	0%	41%	Social	

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
MULTIVERSITY	0,73%	5%	79%	Social	
T-MOBILE NETHERLANDS	0,69%	0%	39%	Social	
BOELS TOPHOLDING BV	0,68%	10%	3%	Environnement	
ASMODEE GROUP SAS	0,67%	0%	25%	Non durable	
DS SMITH	0,66%	81%	-11%	Environnement	
MOTEL ONE GMBH	0,64%	27%	0%	Non durable	
WENDEL INVESTISSEMENT	0,64%	1%	18%	Social	
EVOCA	0,63%	-55%	0%	Non durable	
FNAC	0,62%	1%	14%	Non durable	
KILOUTOU	0,62%	10%	45%	Social	
TEAMSYSTEM	0,62%	0%	21%	Social	
ALD	0,61%	0%	52%	Non durable	Investors
PRYSMIAN	0,61%	31%	24%	Environnement et Social	
TELEFONICA	0,58%	0%	51%	Social	
NEXITY	0,57%	59%	30%	Environnement et Social	Environment, Society&Suppliers
NEOPHARMED GENTILI SPA	0,56%	0%	19%	Non durable	
GUALA CLOSURES	0,56%	-33%	-48%	Non durable	
INDIGO GROUP SAS	0,53%	-4%	25%	Non durable	
TERNA	0,53%	43%	25%	Environnement et Social	
TRATON AG	0,51%	1%	33%	Social	
CRITERIA CAIXA SA	0,50%	8%	26%	Social	Environment, Investors, People
STELLANTIS	0,48%	8%	23%	Non durable	
EIRCOM	0,48%	0%	50%	Social	
NORSK HYDRO	0,48%	-6%	13%	Non durable	
EAST JAPAN RAILWAY	0,48%	60%	42%	Environnement et Social	
ASSEMBLIN	0,46%	21%	46%	Non durable	
CARMILA	0,46%	33%	28%	Environnement et Social	

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

04

Annexes

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
ORGANON	0,45%	0%	54%	Social	
ORSTED	0,44%	88%	45%	Environnement et Social	
P3 GROUP	0,43%	1%	2%	Non durable	
MANDATUM OYJ	0,42%	-1%	1%	Social	
EMPARK	0,42%	-6%	15%	Non durable	
AVANTOR	0,41%	0%	38%	Social	
PEUGEOT INVEST	0,41%	1%	6%	Social	Investors, People, Society&Suppliers
SHURGARD SELF STORAGE SA	0,41%	49%	0%	Environnement	
PIAGGIO	0,40%	46%	40%	Social	
SYNLAB	0,40%	0%	51%	Social	
ARCADIS	0,40%	22%	30%	Environnement	Environment, People
ARVAL SERVICE LEASE	0,39%	-1%	8%	Non durable	
COTY	0,39%	2%	-16%	Social	
IMERYS	0,39%	-4%	39%	Social	
ERG	0,39%	94%	51%	Environnement et Social	
ZF FRIEDRICHSHAFEN	0,39%	7%	33%	Social	
MACIF	0,37%	-12%	21%	Non durable	
ASSURANCES CRÉDIT MUTUEL	0,36%	1%	39%	Non durable	
TENNET	0,36%	42%	26%	Environnement et Social	
SARTORIUS	0,36%	0%	63%	Social	
CROWN HOLDINGS	0,35%	-11%	12%	Non durable	
KINGSPAN	0,35%	42%	22%	Environnement et Social	
TELIA	0,33%	1%	46%	Social	
INPOST	0,30%	-7%	X	Non durable	
UNIBAIL	0,30%	38%	38%	Environnement et Social	
BITÈ	0,30%	X	X	Non durable	
MUNDYS	0,28%	-22%	10%	Non durable	

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

04

Annexes

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
ADECCO	0,27%	0%	X	Non durable	
VALEO	0,27%	2%	23%	Non durable	
KPN	0,27%	5%	60%	Social	
WIENERBERGER	0,26%	17%	0%	Environnement et Social	
UCB	0,26%	0%	81%	Social	
TELECOM ITALIA	0,26%	3%	40%	Non durable	
FROMAGERIE BEL	0,26%	-2%	45%	Social	
PROGROUP	0,26%	X	X	Non durable	
SAUR	0,26%	43%	44%	Environnement et Social	
TORNATOR OYJ	0,25%	100%	0%	Environnement	Society&Suppliers
ITELYUM	0,25%	99%	50%	Environnement et Social	
NEMAK	0,25%	X	X	Non durable	
RECORDATI	0,24%	0%	74%	Social	
CERBA	0,23%	0%	50%	Social	
WORLDLINE	0,23%	4%	52%	Social	Investors
AUTOLIV	0,23%	3%	35%	Social	
CREDIT LOGEMENT S.A.	0,23%	0%	35%	Social	
TIKEHAU CAPITAL	0,22%	8%	6%	Social	
COPELAND LP	0,22%	X	X	Non durable	
QUADIENT	0,19%	-11%	37%	Social	
SAPPI	0,19%	29%	X	Environnement	
ABERTIS	0,18%	-18%	24%	Non durable	
REXEL	0,18%	11%	27%	Environnement et Social	
SPCM	0,17%	-5%	7%	Non durable	Investors
GRÜNENTHAL	0,16%	-2%	56%	Social	
ARKEMA	0,14%	9%	3%	Non durable	
SAGAX AB	0,14%	8%	4%	Non durable	

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	NEC ¹⁶	CS ¹⁷	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
WABTEC	0,14%	100%	54%	Environnement et Social	
FIRMENICH	0,14%	-3%	9%	Social	
JC DECAUX	0,14%	12%	17%	Environnement	
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP	0,13%	0%	0%	Non durable	
O-I GLASS INC	0,13%	-55%	-11%	Non durable	
TRIVIUM	0,12%	0%	18%	Non durable	
TI FLUID	0,12%	9%	X	Non durable	
AFFLELOU	0,12%	X	50%	Social	
GOODYEAR	0,12%	-3%	25%	Non durable	
DRAX GROUP	0,11%	36%	55%	Environnement et Social	
NEXI SPA	0,11%	0%	31%	Social	
APPLUS	0,11%	-4%	84%	Social	
NEOEN	0,11%	81%	53%	Environnement et Social	Society&Suppliers
DANISH RAILROAD CO	0,10%	65%	46%	Environnement et Social	
DOMETIC GROUP	0,09%	6%	13%	Non durable	
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET	0,07%	5%	44%	Social	
PIERRE VACANCES	0,00%	4%	X	Non durable	

Par souci de lisibilité les poids sont présentés par émetteur et non par émission obligatoire, les ISIN ne sont donc pas présentés.

ENTREPRISES ENGAGÉES ET INVESTIES AU COURS DE L'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLES AU 31.12.2024

ENTREPRISE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE ¹⁸
ALD	Investors
ENEL	Environment, Investors
NEXANS	Environment, Investors, People
RENAULT	Clients, Environment, Investors

¹⁶ NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. ¹⁷ CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. ¹⁸ SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	UNITÉ	FONDS	INDICE	COUVERTURE FONDS	COUVERTURE INDICE
ÉMISSIONS CARBONE	tonnes eq CO ₂	585493	713740	48%	89%
EMPREINTE CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	727	871	48%	89%
INTENSITÉ CARBONE	tonnes eq CO ₂ /M€	758	1172	52%	90%
EXPOSITION FOSSILE	%	1,7%	6,2%	44%	74%
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	%	39%	53%	53%	72%
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	GWh/M€	43%	47%	49%	76%
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	%	10%	24%	87%	83%
POLLUTION DE L'EAU	tonnes/M€	23,89	10,75	9%	3%
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	tonnes/M€	566,40	718,08	52%	51%
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIS ET DE L'OCDE	%	0%	0%	71%	82%
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	%	0%	0%	87%	83%
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	%	6%	9%	51%	75%
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	%	24%	31%	67%	82%
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	%	0%	1%	87%	83%

INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	DÉFINITION
ÉMISSIONS CARBONE	Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3
INTENSITÉ CARBONE	Intensité carbone, scope 1, 2 et 3
EXPOSITION FOSSILE	Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacté négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité
POLLUTION DE L'EAU	Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées



**sycomore
am**

www.sycomore-am.com

14 avenue Hoche
75008 Paris